



Teneur des débats lors du Conseil Municipal du 12 juin 2023

Date de la convocation : 05 juin 2023

Participent à la séance : Joseph LEHERICY, Charlie PETETOT, Sandrine DURBIN, Sylvain DESBOUDARD, Fabien FLACON, Lionel JONCOUR, Alexandre MEAUME, Ophélie BRACHET.

Stéphanie FAURE LAGORCE, excusée, a donné son pouvoir à Sandrine DURBIN.

Gérard BROUDIC, excusé, a donné son pouvoir à Sylvain DESBOUDARD.

- **Délibération N° : *Comptabilité – Passage à la M57***

Le premier adjoint explique aux conseillers que le référentiel M57 doit être généralisé à compter du 1^{er} janvier 2024 afin d'harmoniser et de simplifier les plans des comptes.

Après discussion, le Conseil Municipal procède au vote.

POUR : 9

ABSTENTION : 1

CONTRE : 0

- **Délibération N° : *Rapport de la CLECT***

Le Maire explique qu'avant le transfert de charges, les taxes professionnelles étaient versées directement aux mairies.

Avec le transfert, les taxes sont versées à la Communauté de Communes. Celle-ci en reverse ensuite une partie aux municipalités.

Pour cette année, la commune de Saint-Moreil percevra de la part de la Communauté de Communes une dotation de compensation égale à 2 093,26 €, en octobre 2023.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la dotation de compensation.

- **Délibération N° : *Renouvellement de la commission de contrôle des élections***

Monsieur le Maire explique que les maires se sont vu transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour être inscrits.

Les inscriptions et radiations opérées par le maire font l'objet d'un contrôle a posteriori par une commission de contrôle, instituée dans chaque commune.

Cette commission de contrôle est à renouveler. Elle doit être composée d'un élu et de 2 habitants de Saint-Moreil.

Après discussion, le Conseil Municipal vote afin que M. Fabien Flacon, Conseiller Municipal, devienne délégué pour à la commission (représentant du conseil).

Le Conseil Municipal propose que M. Jérôme GUERARD et Mme Danielle LEBOEUF siègent en tant que délégués représentants (préfecture et tribunal).

POUR : 9

ABSTENTION : 1

CONTRE : 0

- **Délibération N° : Clôture du budget annexe du cimetière**

Le Maire propose d'annuler le budget du cimetière et de verser la somme de 3 043,42 €, au budget principal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette proposition.

Après avoir voté les délibérations, le Conseil Municipal traite des questions et propositions diverses :

1. Bâtiments communaux

L'isolation des greniers des 2 logements communaux, situés aux 5 et 7 place de l'église, est en cours.

Concernant la maison située au 5 place de l'église, le Conseil Municipal décide que des travaux de réhabilitation seront financés par la mairie.

2. Fibre optique – Dorsal - Axione

Axione a pris du retard dans les travaux. Ceux-ci devraient débutés en septembre 2023.

Des modifications aux travaux prévus vont être apportées :

- installation d'un nombre moindre de poteaux
- Création de siphons afin d'enfouir les lignes lors des traversées de routes

3. Travaux voirie Siorat

La reprise des travaux des voies communales est prévue pour fin juin-début juillet.

4. SDEC – Effacement du réseau

L'enfouissement du réseau n'aura pas lieu avant novembre 2023.

La SOCALEC a obtenu le marché.

5. Coin jeunes

- Le coin jeunes est terminé. Il est équipé d'un mini-pumptrack, d'une table de ping-pong et de 2 jeux sur ressort.

Des raquettes et balles fournies par la mairie seront rangées dans une petite armoire fabriquée et installée par les agents communaux.

- Le parcours de VTT Champnetery-Saint-Moreil a été balisé.

La mairie doit indiquer à Monts et Barrages 2 ou 3 points d'intérêt patrimoniaux. La rédaction de textes de présentation de ces points est en cours.

6. Carrefour de La Vedrenne

La Mairie est en attente des devis pour l'installation de panneaux.

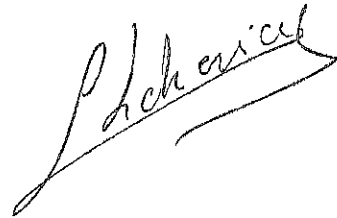
La secrétaire de séance,

Le Maire,

Sandrine DURBIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sandrine Durbin', written in a cursive style with a large loop at the end.

Joseph LEHERICY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joseph Lehericy', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.